



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1995/20/Rev.1
30 mars 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Deuxième session ordinaire de 1995
3-7 avril 1995, New York
Point 10 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : PROGRAMME D'ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN

Rapport de l'Administrateur

I. OBJET

1. On trouvera dans le présent rapport un compte rendu des activités du Programme d'assistance au peuple palestinien pendant l'année 1994, qui porte notamment sur la situation financière, l'exécution et la stratégie du Programme, les principaux aspects opérationnels et le rôle de coordination joué par le PNUD.

II. CONDITIONS GÉNÉRALES

2. En 1994, le volume des opérations du Programme a plus que doublé, les efforts portant principalement sur la consolidation des nouvelles institutions palestiniennes et la création de possibilités d'emploi. En étroite coopération avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés, des mesures ont également été prises en vue d'encourager l'investissement privé et public dans la région, ce qui recouvre entre autres la création de conditions favorables à l'amélioration des échanges et des exportations.

III. SITUATION FINANCIÈRE

3. Le montant prélevé pour le cinquième cycle sur les Ressources spéciales du programme, d'où proviennent les ressources de base du Programme, s'élève à 10,5 millions de dollars. Pour la période considérée, des ressources complémentaires ont été versées sous diverses formes, à savoir contributions de fonds d'affectation spéciale, participation aux coûts et au titre d'accords relatifs aux services de gestion, par les pays ou organismes ci-après : Allemagne (0,2 million de dollars); États-Unis d'Amérique (9,1 millions de dollars); Italie (9,8 millions de dollars); Japon (29,7 millions de dollars);

95-09206 (F) 310395 310395

/...

9509206

Norvège (7 millions de dollars); Fonds d'équipement des Nations Unies (1,5 million de dollars) et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (72 000 dollars).

IV. EXÉCUTION ET STRATÉGIE DU PROGRAMME

4. Suite à la signature en mai 1994, au Caire, de l'Accord de paix entre l'Organisation de libération de la Palestine et Israël, qui a établi l'autonomie palestinienne dans la bande de Gaza et à Jéricho, le Programme a attribué un rang de priorité élevé à l'appui initial aux activités de l'Autorité nationale palestinienne et de ses différents départements sectoriels et organismes auxiliaires. Lors de la visite qu'il a effectuée dans la région, en septembre 1994, l'Administrateur a rencontré de hauts fonctionnaires de l'Autorité palestinienne et du Gouvernement israélien. Il a d'autre part représenté le Secrétaire général lors du Sommet économique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui s'est tenu à Casablanca du 30 octobre au 1er novembre 1994.

5. La stratégie du Programme pour l'année 1994, établie en pleine collaboration avec l'Autorité palestinienne, était axée sur la réalisation de quatre grands objectifs : protection et gestion de l'environnement; promotion du développement humain durable; soutien au développement économique et renforcement de l'administration publique.

V. PRINCIPAUX ASPECTS OPÉRATIONNELS

6. En 1994, le Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction et six autorités (finances, économie, commerce et industrie, travail et formation professionnelle, autorités locales et municipalités, tourisme et culture) ont bénéficié de l'assistance du Programme.

7. Une assistance a également été fournie au Département de la défense civile (dans la bande de Gaza notamment), à l'Unité de surveillance de la frontière (conjointement responsable avec Israël de la surveillance de la frontière internationale), au Centre palestinien d'information et de relations internationales, au Centre palestinien de recherche économique et au Centre national informatique de Gaza.

8. Plusieurs projets sont notamment destinés à soutenir la création de systèmes d'information automatisés. Ces systèmes seront reliés à un réseau informatique national (au sein du Centre informatique national) qui finira par englober les principales structures gouvernementales. Le PNUD a également accordé des crédits d'amorçage permettant à trois universités palestiniennes de créer un réseau informatique interuniversités relié à INTERNET par l'intermédiaire du PNUD. Ce réseau sera progressivement étendu aux six autres universités palestiniennes, ainsi qu'à des organisations publiques et non gouvernementales de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

9. Deux projets d'urgence ont été mis en oeuvre pour faire face au chômage très élevé dans la bande de Gaza, dont le taux est estimé à plus de 50 % de la population active, et aux besoins pressants de remise en état de l'infrastructure : il s'agit du projet d'assainissement de Gaza, financé par le

Japon, et du projet d'aménagement des quartiers financé par la Norvège. En 1994, ces projets ont permis de créer plus de 4 000 emplois à Gaza pour une enveloppe salariale évaluée à 3,5 millions de dollars. À ces programmes fera suite pour 1995 un projet beaucoup plus important élaboré par le PNUD.

10. En 1994, le Programme a continué de soutenir le secteur de l'éducation. Au cours de l'année, 54 nouvelles salles de classe pour jeunes filles ont été construites dans des zones rurales éloignées, permettant d'accueillir 2 000 élèves de plus. Le PNUD a ainsi construit au total 223 salles de classe pour près de 9 000 élèves. Les travaux de rénovation des deux seuls centres de formation agricole (l'un en Cisjordanie et l'autre dans la bande de Gaza) ont également commencé.

11. En 1994, la mise en oeuvre du programme de promotion de la femme dans la société palestinienne s'est sensiblement accélérée. Le PNUD a publié un "Directory of Palestinian Professional Women" (Annuaire des femmes palestiniennes cadres) où figurent les noms de 2 420 femmes cadres travaillant dans différents domaines d'activité. Une étude relative aux effets du système juridique sur les droits des femmes a également été menée. Une dizaine d'ateliers ont été organisés pour débattre de diverses questions intéressant les femmes et formuler des stratégies d'action. Ces activités ont préparé le terrain à un projet de suivi élaboré par le PNUD et approuvé en décembre 1994. Enfin, suite à une mission mixte PNUD-Norvège, un rapport intitulé At the Crossroads: Challenges and Choices for Palestinian Women in the West Bank and Gaza Strip (Les Palestiniennes de Cisjordanie et de la bande de Gaza à la croisée des chemins : défis et choix) a été publié et présenté en novembre 1994 à la Conférence arabe régionale tenue à Amman (Jordanie) dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui doit se tenir à Beijing. Ce rapport a été adopté en tant que plan directeur. Pour en assurer une plus large diffusion, il est actuellement traduit en arabe.

12. Dans le domaine de l'alimentation en eau, les travaux concernant le puits de Ramallah, la phase I du système d'alimentation en eau potable de Tulkarem et la mise en place des réseaux d'approvisionnement en eau de plusieurs villages ont été achevés, et celle du réseau de distribution d'eau du Vieux Naplouse est sur le point de l'être. Un nouveau projet a été lancé à Khan Younis, et les études de la phase II du réseau de Tulkarem ont commencé. Quant aux travaux d'agrandissement du réseau d'assainissement de Gaza Nord, ils se sont poursuivis tout au long de l'année. Tous ces projets bénéficieront à environ 400 000 personnes habitant la Cisjordanie et la bande de Gaza. De plus, on a élaboré des propositions détaillées pour la remise en état des systèmes d'alimentation en eau potable et d'irrigation de la ville de Jéricho, qui desservent plus de 12 000 personnes, et d'amélioration des systèmes d'irrigation au profit de 3 000 fermiers dans un village avoisinant.

13. Le Projet de développement rural intégré, conjointement lancé par le PNUD et le FENU, à la fin de 1993, avance à grands pas. Une route de sept kilomètres a été construite, ce qui a permis de désenclaver la région et de faciliter l'accès des agriculteurs aux grands marchés du voisinage. On a commencé les travaux de construction de 12 routes non empierrées, d'une longueur totale de 30 kilomètres, qui faciliteront l'accès des agriculteurs à 2 000 hectares de terre arable. Ces résultats n'ont pu être acquis qu'avec la participation

active des communautés locales, conformément aux méthodes participatives prévues par le Programme. En vue d'étendre le Programme à d'autres régions, une étude globale de planification physique a été achevée dans les districts de Jénine et d'Hébron.

14. En novembre 1994, la remise officielle à l'Autorité nationale palestinienne d'un centre de traitement des agrumes, représentant un montant de 12 millions de dollars et conjointement financé par le Gouvernement italien et le PNUD, a marqué une étape importante dans l'exécution du Programme.

VI. LE RÔLE DU PNUD EN MATIÈRE DE COORDINATION

15. En juin 1994, le Secrétaire général a nommé un Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés avec mission de faciliter la coordination entre les différents programmes et organismes des Nations Unies actifs dans les territoires occupés. À cet égard, le PNUD continue de jouer un rôle important en mettant son expérience au service du Coordonnateur. Il a, tout au long de l'année 1994, fourni un important soutien logistique et consultatif à de nombreuses missions d'organismes et organisations du système des Nations Unies [Organisation internationale du travail (OIT), Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)], à la Banque mondiale et à d'autres organisations internationales et organisations non gouvernementales nationales. Le projet conjoint du PNUD, de l'UNICEF et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), mis en oeuvre en vue d'améliorer et d'agrandir les centres communautaires pour l'enfance et la jeunesse, a été mené à bien.

16. Se fondant sur l'expérience des années précédentes, le PNUD a développé ses initiatives d'échange d'informations et de coopération entre les donateurs bilatéraux et multilatéraux. Le troisième Répertoire des projets d'assistance technique en cours dans les territoires palestiniens occupés a été publié par le PNUD en août 1994, et un rapport sur les projets du Programme intitulé Building Capacity in the West Bank and the Gaza Strip (Mise en place des capacités en Cisjordanie et dans la bande de Gaza), en septembre 1994. Ces deux documents ont reçu une large diffusion.

VII. ACTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17. En conséquence, le Conseil d'administration souhaite :

Prendre note du présent rapport;

Encourager la communauté internationale des donateurs à accroître ses contributions au Programme d'assistance au peuple palestinien et mettre à profit son efficacité sans égale en matière d'exécution de programmes.
